

L'an deux mille onze, le mercredi six juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT FRONT DE PRADOUX dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Marie- Andrée BECHAUD, Maire.

Etaient présents: Madame Marie- Andrée BECHAUD

Madame Régine BARRADIS et Monsieur Henri CRABANAC, Adjoints

Mesdames et Messieurs Raymond ATTARD, Brigitte COMMES, Pierre- André CROUZILLE, René EYRAUD, Daniel LAUBUGE, Nelly LAUNAY, Roland LAURIERE, Gilles MAPPA, Marie-Claude PAILLOT, Thierry PROUT

Absents excusés : Madame Martine BIALE

Secrétaire de séance : Monsieur Roland LAURIERE

Monsieur le secrétaire de séance donne lecture du compte-rendu précédent qui est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION :

**Amendements aux propositions
1, 5, 13 et 14 du schéma
départemental de coopération
intercommunale de la Dordogne
N°2011.07.06/01, 02, 03 et 04**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande que les communes de Saint Géry, Eglise Neuve d'Issac, Issac, Sourzac, Douzillac, Beauronne , Saint Jean d'Ataux rejoignent la communauté de Communes du Mussidanais Périgord, car ces communes sont incluses dans le bassin de vie et de services du Mussidanais.

Il accepte en outre l'élargissement de la Communauté de Communes du Mussidanais en Périgord à la commune de Beaupouyet mais s'oppose à la proposition de fusion avec le SI de Collecte et de Traitement des Eaux Usées ainsi qu'avec le SI de la zone industrielle Mussidan-Saint Médard compte tenu des investissements réalisés par les communes de Mussidan et Saint Médard.

**Avis sur la proposition N°63 du
schéma départemental de
coopération intercommunale de
la Dordogne
N°2011.07.06/05**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition n°63 du schéma départemental de coopération intercommunale de la Dordogne visant en la fusion du syndicat mixte d'études et de travaux pour l'aménagement et l'entretien du bassin de l'Isle, du syndicat mixte pour la valorisation de la vallée de la Beauronne, du syndicat mixte d'assainissement de la vallée du Salembre, du syndicat mixte de travaux en vue de l'assainissement du Vern et du Syndicat Intercommunal d'assainissement de la vallée de la Crempse et de ses affluents.

**Amendement à la proposition n°79
Du schéma départemental de
coopération intercommunale de
la Dordogne
n°2011.07.06/06**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, rejette la proposition n°79 du schéma départemental de coopération intercommunale de la Dordogne visant la fusion du SIAEP de Mussidan et celui de Neuvic.

Amendement à la proposition N°82
Du schéma départemental de
Coopération intercommunale de la
Dordogne
N°2011.07.06/07

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, rejette la proposition N°82 du schéma départemental de coopération intercommunale de la Dordogne en ce qui concerne la fusion avec le syndicat DFCI du Landais mais reste ouvert à l'addition des communes de Servanches, Echourgnac, La Jemaye, St Michel de Double et Saint Laurent des Hommes.

Amendement à la proposition n°92
Du schéma départemental de
coopération intercommunale de la
Dordogne
N° 2011.07.06/08

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, rejette la proposition n°92 du schéma départemental de coopération intercommunale de la Dordogne visant la dissolution du SIVOS de Mussidan et demande une réorganisation concertée.

Amendement à la proposition
N°4.1.2.2 du schéma
Départemental de coopération
intercommunale de la Gironde
N°2011.07.06/09

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, rejette la proposition n° 4.1.2.2 du schéma départemental de coopération intercommunale de la Gironde visant la fusion du SI d'études de travaux et d'aménagement de la Vallée de l'Isle (SIETAVI33) et du syndicat mixte d'études et de travaux pour l'aménagement et l'entretien du bassin de l'Isle (SMETAE) avec le syndicat mixte interdépartemental de la vallée de l'Isle (SMIVI24) afin de garder un syndicat à taille humaine.

Renouvellement de la ligne
ligne de trésorerie
N°2011.07.06/10

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de renouveler la ligne de trésorerie d'un montant de 172 000 € auprès du Crédit Agricole Charente Périgord pour une durée de 12 mois maximum.

Autorisation de recouvrement
Des intérêts moratoires générés
Par un retard du comptable
N° 2011.07.06/11

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise le recouvrement, à l'encontre de l'Etat, par la collectivité, des intérêts moratoires générés par un retard du comptable

POINT SUR LES TRAVAUX :

Le SICTEU effectue des travaux de renouvellement de canalisations Chemin de Rigailaud, la Croix Blanche et le bourg. Les contrats d'objectifs ont permis de financer divers travaux de voirie tels que la réfection de la route du Meynieux, le chemin de l'église, un virage au Bouchareau, ...

Les peintures de l'église sont pratiquement terminées, il conviendra de prévoir son inauguration fin août début septembre, en fonction de la fin des travaux.

QUESTIONS DIVERSES :

Cantine :

La commission environnement de la Communauté de communes travaille à l'introduction progressive d'aliments BIO dans les cantines. A ce titre, une personne d'AGROBIO a effectué une visite dans les restaurants scolaires. Un audit sera fait, et le personnel aura 2 journées de formation. Mais d'ores et déjà, à la rentrée de septembre, nos élèves bénéficieront de pain bio.

Associations :

- Malgré le changement au sein du bureau, l'association DK Danse souhaite poursuivre ses activités dans la salle des fêtes. Actuellement, la commune a accepté une participation mensuelle de 80 €, ce qui est peu élevé et ne couvre pas les frais engendrés. Le Conseil Municipal décide donc de porter cette participation à 40 € par séance.
- Depuis l'assemblée générale du mois de juin, Mme Myriam MASSIAS et M. Laurent BEAUDOUT sont les coprésidents du club de basket. Ce dernier a souhaité rencontrer Madame le Maire afin de lui faire part des difficultés financières rencontrées par le Club, puisqu'il s'avère nécessaire, d'après lui, de recruter un entraîneur-formateur ce qui représente un coût important que le club ne peut supporter seul. Une rencontre sera programmée avec M. Roland LAURIERE, Conseiller général afin d'essayer de trouver une solution pour le financement de cet emploi.
- A l'occasion « d'octobre rose » une marche est organisée de Montpon à Neuvic et passera donc par Saint Front. Un ravitaillement sera offert aux marcheurs par la commune.
- L'achat d'un chapiteau est envisagé à la double condition que les associations en aient vraiment l'utilité et qu'un groupe de responsables soit désigné afin d'aider au montage lors des manifestations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.